



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

manipulateurs radiologistes

Question écrite n° 24633

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le manque d'effectifs dont souffre la profession des manipulateurs d'électroradiologie médicale alors qu'un besoin accru notamment dans le dépistage généralisé du cancer se fait ressentir. Dans le souci de mieux répondre à des besoins variés et nombreux et pour une plus grande efficacité des soins, il souhaiterait savoir si une éventuelle distinction catégorielle pourrait être opérée entre des manipulateurs en radiologie polyvalents et des manipulateurs en radiologie conventionnels.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24633

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7076

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)